

Séance ordinaire du 18 juin 2024

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le dix-huit juin deux mille vingt-quatre à neuf heures vingt, par visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers et Brigitte Duchesneau, formant quorum sous la présidence du président, Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président, Guy Dumoulin.

Est absent : le membre du comité exécutif Amélie Landry.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – développement durable par intérim, Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Jean-Sébastien Gagnon, directeur général adjoint – services de proximité (partiellement), Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2024-0519

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 18 juin 2024.

Le président Gilles Lehouillier quitte son siège et la séance est présidée par le vice-président Guy Dumoulin.

CE-2024-0520

Approbation du procès-verbal de la séance du 4 juin 2024

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 4 juin 2024.

CE-2024-0521

Besoin de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques

Document d'aide à la décision [GCH-2024-067](#)

Il est résolu d'autoriser le mouvement de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques, tel que précisé à la fiche de prise de décision GCH-2024-067, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ce mouvement de main-d'œuvre.

CE-2024-0522

Nomination d'un Coordonnateur à la vie communautaire au Service du développement social et communautaire de la Direction de la vie communautaire

Document d'aide à la décision [GCH-2024-068](#)

Il est résolu de nommer Dominic Germain à titre de Coordonnateur à la vie

communautaire au Service du développement social et communautaire de la Direction de la vie communautaire, poste de cadre régulier à temps complet, à la classe 5 et à l'échelon 8, et aux conditions de travail prévues au protocole des conditions de travail des cadres de la Ville.

CE-2024-0523

Embauche d'une Cheffe de service en gestion de talents à la Direction gestion du capital humain

Document d'aide à la décision [GCH-2024-069](#)

Il est résolu d'embaucher Véronique Fortin, à titre de Cheffe de service en gestion de talents à la Direction de la gestion du capital humain, poste hors cadre régulier à temps complet, à la classe 7 et à l'échelon 7, et aux conditions de travail prévues au contrat de travail, tel que joint à la fiche de prise de décision GCH-2024-069, et d'autoriser le maire à la greffière à signer ce contrat.

CE-2024-0524

Besoins de main-d'œuvre à la Direction des communications et de l'interaction citoyenne

Document d'aide à la décision [GCH-2024-070](#)

Il est résolu d'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des communications et de l'interaction citoyenne, tel que précisé à la fiche de prise de décision GCH-2024-070, et d'autoriser la Direction de la gestion du capital humain à pourvoir tous les postes laissés vacants par ces mouvements de main-d'œuvre.

CE-2024-0525

Embauche d'un Chef aux opérations à la Division de la gestion des secours à la Direction du service de sécurité incendie

Document d'aide à la décision [GCH-2024-072](#)

Il est résolu d'embaucher Justin Lessard à titre de Chef aux opérations à la Division de la gestion des secours à la Direction du service de sécurité incendie, poste de cadre pompier régulier à temps complet, à la classe 1 et à l'échelon 1, et aux conditions de travail prévues au protocole des conditions de travail des cadres de la Ville.

CE-2024-0526

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par la Corporation d'habitation du littoral inc. (immeuble situé au 640, rue de Saint-Romuald, Lévis) auprès de la Commission municipale du Québec

Document d'aide à la décision [DAJ-2024-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion neutre à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par la Corporation d'habitation du littoral inc., concernant son immeuble situé au 640, rue de Saint-Romuald, Lévis (Québec) G6W 5M6, et d'aviser cette commission

que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE-2024-0527

Détermination de la date de l'audition de la révision de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 672, rue Saint-Joseph (lot 3 021 327 du cadastre du Québec, secteur Lauzon)

Document d'aide à la décision [GRE-2024-019](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de fixer au 4 septembre 2024, à 17 heures, la date d'audition de la révision de la décision du comité de démolition rendue le 11 avril 2024 de refuser la demande de démolition de l'immeuble situé au 672, rue Saint-Joseph (lot 3 021 327 du cadastre du Québec, secteur Lauzon).

CE-2024-0528

Aide financière au bénéfice d'organismes de la communauté

Document d'aide à la décision [GRE-2024-021](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière à des organismes de la communauté, telle qu'elle est indiquée à la fiche de prise de décision GRE-2024-021, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2024-0529

Rapport relatif à la participation d'un membre du personnel d'un cabinet à une formation sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

Document d'aide à la décision [GRE-2024-022](#)

Le rapport de la greffière relatif au dépôt à son bureau de la déclaration de Dominique Pelletier, Bureau de la mairie, ayant suivi la formation obligatoire en matière d'éthique et de déontologie municipale, déposée le 30 mai 2024, en conformité au Règlement RV-2022-22-12 édictant le code d'éthique et de déontologie du personnel d'un cabinet, est déposé à titre de reddition de compte et d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2024-0530

Financement de la dépense relative aux travaux de réaménagement de la côte des Bûches

Document d'aide à la décision [GEN-RPBA-2024-006](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux travaux de réaménagement de la côte des Bûches au montant maximum de 3 780 000 \$, à même le règlement RV-2023-22-71.

CE-2024-0531

Mandat à la Direction des affaires juridiques à entreprendre toutes

procédures judiciaires nécessaires pour faire reconnaître un individu quérulent à l'égard du Commissaire à la déontologie policière

Document d'aide à la décision [POL-2024-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de mandater la Direction des affaires juridiques à entreprendre toutes procédures judiciaires nécessaires pour faire reconnaître un individu quérulent à l'égard du Commissaire à la déontologie policière.

CE-2024-0532

Entente relative à la répartition des communications d'urgence d'un corps de police et entente relative à la fourniture du service de réponse aux communications d'urgence à intervenir avec le Conseil des Abénakis d'Odanak

Document d'aide à la décision [POL-911-2024-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de demander, conformément à l'article 70 de la *Loi sur la police*, l'approbation requise du ministre de la Sécurité publique, afin de conclure l'entente relative à la répartition des communications d'urgence d'un corps de police à intervenir avec le Conseil des Abénakis d'Odanak, telle que jointe à la fiche de prise de décision POL-911-2024-001, sous réserve de cette approbation, de conclure cette entente et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de demander au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, conformément à l'article 3.11 de la *Loi sur le ministère du conseil exécutif*, l'approbation requise, par décret, considérant que le Conseil des Abénakis d'Odanak est un organisme fédéral, pour la conclusion de l'entente relative à la fourniture du service de réponse aux communications d'urgence, ainsi que l'entente relative à la répartition des communications d'urgence d'un corps de police, telles que jointes à cette fiche de prise de décision, sous réserve de ce décret, de conclure ces ententes et d'autoriser le maire et la greffière à signer ces ententes.

CE-2024-0533

Aides financières à des organismes de la communauté

Document d'aide à la décision [DVC-SPO-2024-009](#)

Il est résolu d'accorder l'aide financière à des organismes de la communauté, telle qu'indiquée à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2024-009, pour le maintien de leurs activités auprès de la population lévisienne.

CE-2024-0534

Financement de la dépense relative à l'optimisation du site Web de la Ville

Document d'aide à la décision [COM-2024-004](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à l'optimisation du site Web de la Ville au montant maximum de 456 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2022-21-73.

CE-2024-0535

Adoption du Règlement RV-2024-34-75 modifiant le Règlement RV-2023-34-28 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville

Document d'aide à la décision [FIN-2024-029](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2024-34-75 modifiant le Règlement RV-2023-34-28 sur le coût des permis, des licences et de la tarification pour les biens et les services offerts par la Ville, tel que joint à la fiche de prise de décision FIN-2024-029.

Ce règlement a pour objet de mettre à jour la tarification applicable pour certains des services offerts par la Ville.

CE-2024-0536

Adoption du Règlement RV-2024-34-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone C1407 à même une partie de la zone H1410, rue du Blizzard, secteur Charny)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-051](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2024-34-56 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2024-03-33.

CE-2024-0537

Adoption du Règlement RV-2024-34-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'usages commerciaux principaux et conditionnels dans la zone I2433, rue de la Pascaline, secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-083](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2024-34-55 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2024-03-35.

CE-2024-0538

Adoption du Second projet de règlement RV-2024-34-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages C900, produits alimentaires (dépanneur, épicerie, boucherie, charcuterie, pâtisserie, boulangerie, fromagerie, poissonnerie, fruiterie, produits naturels, confiserie, crèmerie, liqueurs et alcools, chocolaterie, etc.), à l'exclusion des marchés publics, dans la zone H2341, rue Saint-Joseph, secteur Lauzon)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-084](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2024-34-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2024-03-30.

CE-2024-0539

Adoption du Second projet de règlement RV-2024-34-71 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M2290 à même une partie de la zone H2294, rue Saint-Joseph, à proximité de l'intersection de la rue Monseigneur-Bourget, secteur Lauzon)
Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-085](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2024-34-71 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2024-03-31.

CE-2024-0540

Modifications aux règles de fonctionnement du comité de développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation
Document d'aide à la décision [DEV-2024-029 R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter les modifications proposées aux règles de fonctionnement du comité de développement économique, de la main-d'œuvre et de la revitalisation, telles que jointes à la fiche de prise de décision DEV-2024-029-R-1.

CE-2024-0541

Options de renouvellement du contrat relatif aux services de disposition de sols contaminés pour divers projets municipaux 2022-2025
Document d'aide à la décision [APP-2024-084](#)

Il est résolu d'exercer les deux options de renouvellement d'un an chacune du contrat relatif aux services de disposition de sols contaminés pour divers projets municipaux 2022-2025 (numéro de contrat 2022-55-04Z), à partir du 1^{er} juillet 2024, pour une dépense estimée à 443 049,96 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux conditions de l'appel d'offres (numéro 2022-55-04) et à la soumission produite par l'adjudicataire Englobe corp.

CE-2024-0542

Attribution du contrat de location, d'installation et de soutien technique pour un sentier glacé réfrigéré au quai Paquet et décret de travaux
Document d'aide à la décision [APP-2024-085](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de location, d'installation et de soutien technique pour un sentier glacé réfrigéré au quai Paquet (appel d'offres 2024-50-50), à Synerglaçe Canada inc., pour une dépense estimée à 934 290 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, dont le coût sera indexé à compter de la deuxième année, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2024-0543

Attribution du contrat de réhabilitation structurale d'aqueduc 2024 et décret de travaux

Document d'aide à la décision [APP-2024-088](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de réhabilitation structurale d'aqueduc 2024 (appel d'offres 2024-50-42), à Sanexen services environnementaux inc., pour une dépense estimée à 1 798 798 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2024-0544

Attribution du contrat de réfection du collecteur d'égout pluvial de la rue Saint-Omer, de la rue Saint-Laurent et de la rue Fraser (phase 3) et décret de travaux

Document d'aide à la décision [APP-2024-089](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de réfection du collecteur d'égout pluvial de la rue Saint-Omer, de la rue Saint-Laurent et la rue Fraser (phase 3) (appel d'offres 2024-50-54), à Entreprises G.N.P. inc., pour une dépense estimée à 6 377 164 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2024-0545

Financement de la dépense relative au renforcement d'aqueduc sur le chemin Industriel (secteur Saint-Nicolas), attribution de contrat et décret de travaux

Document d'aide à la décision [APP-2024-090](#)

Il est résolu de financer la dépense relative au renforcement d'aqueduc sur le chemin Industriel (secteur Saint-Nicolas), tel que décrit à la fiche de prise de décision APP-2024-090, au montant maximum de 950 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2023-33-84.

Il est également résolu d'attribuer le contrat de renforcement d'aqueduc sur le chemin Industriel (secteur Saint-Nicolas) (appel d'offres 2024-50-52), à Groupe colas Québec inc., pour une dépense estimée à 4 977 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2024-0546

Attribution du contrat de réfection de la rue Saint-Thomas et de la rue Saint-Étienne et décret de travaux

Document d'aide à la décision [APP-2024-092](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat de réfection de la rue Saint-Thomas et de la rue Saint-Étienne (appel d'offres 2024-50-53), à Groupe colas Québec inc., pour une dépense estimée à 4 475 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2024-0547

Mandat à la Direction de l’approvisionnement relatif à la vente des lots 6 506 763 et 2 288 924 du cadastre du Québec (89 rue Mailly, secteur Saint-Rédempteur)

Document d’aide à la décision [APP-GI-2024-005](#)

Il est résolu de mandater la Direction de l’approvisionnement relativement à la vente des lots 2 288 924 et 6 506 763 du cadastre du Québec, tel que décrit à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-005.

CE-2024-0548

Acquisition par expropriation d’une partie du lot 6 553 889 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)

Document d’aide à la décision [APP-GI-2024-018](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d’acquérir par voie d’expropriation à des fins de travaux d’aménagement de voies réservées pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture, incluant des travaux permanents de voirie, d’aqueduc et d’égouts, de pistes cyclables, de conduits souterrains, de pavage, de bordures de rue, de trottoirs, d’aménagements paysagers, d’éclairage et de signalisation routière, de déplacement et d’enfouissement d’utilités publiques, une partie du lot 6 553 889 du cadastre du Québec, d’une superficie de 1 475,3 mètres carrés, telle qu’identifiée sur le plan de la description technique préparé par Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1808 de ses minutes, telle que jointe à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-018, et d’autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d’expropriation de cet immeuble et à signer tout document à cet effet.

CE-2024-0549

Modification de la résolution CE-2023-06-15 « Acquisition d’une servitude d’aqueduc sur le lot 6 398 778 du cadastre du Québec (chemin industriel, secteur Saint-Nicolas), crédit budgétaire et abrogation de la résolution CE-2022-08-72 « Acquisition d’une servitude d’aqueduc sur le lot 6 398 778 du cadastre du Québec (chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas) et demande d’un crédit budgétaire » »

Document d’aide à la décision [APP-GI-2024-022](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2023-06-15 « Acquisition d’une servitude sur le lot 6 398 778 du cadastre du Québec (chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas), crédit budgétaire et abrogation de la résolution CE-2022-08-72 « Acquisition d’une servitude d’aqueduc sur le lot 6 398 778 du cadastre du Québec (chemin Industriel, secteur Saint-Nicolas) et demande d’un crédit budgétaire » » par la suppression des deux premiers alinéas.

CE-2024-0550

Mandat à la Direction de l’approvisionnement relatif à la vente de l’immeuble situé au 3678, avenue Saint-Augustin (secteur Breakeyville)

Document d’aide à la décision [APP-GI-2024-025](#)

Il est résolu de mandater la Direction de l’approvisionnement relativement à la vente de l’immeuble situé au 3678, avenue Saint-Augustin (secteur Breakeyville), tel que décrit à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-025.

CE-2024-0551

Mandat à la Direction de l’approvisionnement relatif à la vente de l’immeuble situé au 3413, rue Aimée-Malouin (secteur Charny)

Document d’aide à la décision [APP-GI-2024-026](#)

Il est résolu de mandater la Direction de l’approvisionnement relativement à la vente de l’immeuble situé au 3413, rue Aimée-Malouin (secteur Charny), tel que décrit à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-026.

Le président Gilles Lehouillier reprend son siège et préside la séance.

CE-2024-0552

Aide financière à MSP musique inc.

Document d’aide à la décision [DEV-2024-053](#)

Il est résolu d’accorder une aide financière au montant maximum de 15 000 \$ à MSP musique inc., dans le cadre du programme particulier de soutien à l’implantation de nouveaux commerces, tel qu’indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2024-053, et d’autoriser le Directeur du développement économique et de la promotion, ou sa représentante ou son représentant, à signer au nom de la Ville, l’entente écrite à intervenir avec le bénéficiaire de cette aide financière.

CE-2024-0553

Levée de la séance

La séance est levée à 10 h 20.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif

Guy Dumoulin, vice-président
du comité exécutif